

DEUXIÈME ENFANT

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° 821

Le 14 mars 2011 à 00 heures 37
est né(e)⁽¹⁾ Féminin Méoria BOISVILLIERS

du sexe Féminin à MELUN (Seine et Marne)

reconnu(e)⁽²⁾ le 14 mars 2011 en cette mairie
par⁽³⁾ son père.

Délivré conforme aux registres, le 21 mai 2012
MENTIONS MARGINALES⁽⁴⁾ L'officier de l'état civil délégué



EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N°

Décédé(e) le _____
à _____

Délivré conforme aux registres, le _____
MENTIONS MARGINALES⁽⁴⁾ L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe du (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».

(2) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

TROISIÈME ENFANT

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N°

Le _____ à _____ heures _____
est né(e)⁽¹⁾ _____

du sexe _____ à _____

reconnu(e)⁽²⁾ _____

par⁽³⁾ _____

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES⁽⁴⁾ L'officier de l'état civil
Sceau

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N°

Décédé(e) le _____
à _____

Délivré conforme aux registres, le _____
MENTIONS MARGINALES⁽⁴⁾ L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe du (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».

(2) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.